



Communiqué de presse

Les Caisses d'Épargne lancent le FCP *HOLOGRAM*

Paris, le 1^{er} Octobre 2009

Le réseau Caisse d'Épargne lance la commercialisation d'*Hologram*, un nouveau fonds commun de placement d'une durée de placement maximale de 6 ans. Un mécanisme d'échéance anticipée permet de servir une performance prédéterminée en cas d'évolution positive de l'indice Dow Jones Euro Stoxx 50. L'originalité de ce fonds est de proposer une sortie anticipée et une performance même en cas de baisse de l'indice limitée à -10% par rapport à son niveau d'origine.

Disponible dans certaines Caisses d'Épargne, la période de souscription s'étend du 1^{er} octobre au 25 novembre 2009 avant 12h30. Le capital n'est pas garanti à l'échéance.

Objectif de performance

Hologram appartient à la catégorie des « fonds à formule ¹ ».

Son objectif est de permettre au porteur de recevoir, à l'une des dates d'échéances anticipées (prévues dans le prospectus²) ou à la date d'échéance maximum (soit le 26 novembre 2015) :

- la valeur liquidative de référence, hors commission de souscription, majorée de 14 %, 21 %, 28 %, 35 % ou 42 % (soit un rendement actuariel de 6,72 %, 6,54 %, 6,36 %, 6,18 % ou 6,02 %)

Ces performances dépendent de la date de constatation³ de l'Indice Dow Jones Euro Stoxx 50 prise en compte.

Ces objectifs de performances peuvent être réalisés si :

- l'indice ne baisse pas de plus de 10 %
- ou, s'il est en hausse par rapport à son niveau d'origine

Sinon, si l'une ou l'autre de ces conditions n'est pas remplie, le porteur pourra percevoir, à la date d'échéance finale le 26 novembre 2015 :

- la valeur liquidative de référence diminuée de la baisse de l'indice, hors commission de souscription, si le 19 novembre 2015 l'Indice Dow Jones Euro Stoxx 50 baisse de plus de 50 %, par rapport à son niveau d'origine. **Le porteur prend alors un risque en capital.**
- ou uniquement la valeur liquidative de référence, hors commission de souscription, si le 19 novembre 2015, l'Indice Dow Jones Euro Stoxx 50 a baissé de plus de 10 % mais n'a pas baissé de plus de 50 % par rapport à son niveau d'origine.

¹ Classification AMF.

² 1^{er} Décembre 2011, 29 Novembre 2012, 28 Novembre 2013, 27 Novembre 2014.

³ 24 Novembre 2011, 22 Novembre 2012, 21 Novembre 2013, 20 Novembre 2014, 19 Novembre 2015.

La durée de la formule (et donc la durée de placement) ainsi que le taux de rendement sont conditionnés à la performance de l'indice Dow Jones Euro Stoxx 50 et sont donc identiques pour l'ensemble des porteurs.

La valeur liquidative de référence est égale à la valeur liquidative la plus élevée calculée entre le 1^{er} octobre et le 26 novembre 2009.

Absence de garantie du capital

Bien que le capital ne soit pas garanti, si l'Indice Dow Jones Euro Stoxx 50 n'a pas baissé de plus de 50% à la date de constatation finale, le porteur est assuré de récupérer au minimum, à l'échéance maximum de la formule, la valeur liquidative de référence, hors commission de souscription.

Durée de la formule

La durée de la formule est de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans ou 6 ans soit du 26 novembre 2009 au 26 novembre 2015 maximum.

La commission de rachat est nulle en cas d'échéance anticipée, prévue par la formule (dates d'échéances anticipées). Toute demande de rachat de parts avant l'une des échéances est possible mais à un prix qui dépendra des paramètres du marché ce jour-là (une commission de rachat maximale de 4% sera alors due).

Illustrations du mécanisme de la formule

Différents scénarii (favorable, intermédiaire et défavorable) sont présentés dans le prospectus simplifié.

Le profil type de l'investisseur

Ce fonds s'adresse à une clientèle avertie qui souhaite être exposée sur les marchés actions, qui en connaît les risques de perte en capital puisque la garantie offerte est dépendante de l'évolution de l'indice Dow Jones Euro Stoxx 50.

Les caractéristiques

- **Commission de souscription maximale** jusqu'au 25 novembre 2009 avant 12h30 : 2,5% (non acquis au fonds).
- **Commission de rachat maximale à compter du 25 novembre 2009** après 12h30 : 4% (dont 2% acquis au fonds).
- **Frais de gestion maximum** : 2% TTC.
- **Éligibilité** : compte-titres ordinaire et contrat multi supports d'assurance vie (dans ce cas, des frais de gestion, liés aux contrats d'assurance vie, sont dus annuellement)
- **Période de souscription** : du 1^{er} octobre au 25 novembre 2009.
- **Valeur liquidative initiale de la part** : 1 000 euros au 1^{er} Octobre 2009.
- **Code ISIN** : FR0010788950

Contact presse BPCE – Caisse d'Épargne

Christophe Gilbert : 33 (0)1 40 39 66 00 - GSM : 06 73 76 38 98
presse@bpce.fr - www.bpce.fr

Contact presse BPCE – Natixis Epargne Financière

Sabine Baudin : 33 (0)1 78 40 98 34 - GSM : 06 22 83 19 44
communication@nef.natixis.com - www.nef.natixis.com